

15 MARS 2023

COMPTE RENDU



ATELIER CITOYEN N°2

CLARA
CHASSANIOL

DÉPUTÉE DE LA 7^{ME} CIRCONSCRIPTION DE PARIS





"QUELLE
ORGANISATION POUR
LES JEUX
OLYMPIQUES ET
PARALYMPIQUES DE
PARIS 2024 ?"



MOT D'INTRODUCTION DE CLARA CHASSANIOL

Députée de la 7ème circonscription de Paris

Cent ans après l'organisation des Jeux Olympiques 1924, la France s'apprête à accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été du 26 juillet au 11 août et du 28 août au 8 septembre 2024. Il s'agit d'un événement d'une ampleur hors norme :

- Sportif avec 10 500 athlètes olympiques qui participeront à 329 épreuves dans 22 sports ;
- Populaire avec 13,5 millions de billets, 72 collectivités hôtes, plus de 40 000 bénévoles ;
- Médiatique avec 4 milliards de téléspectateurs, 350 000 heures de diffusion et 20 000 journalistes.

C'est à la fois un **défi en matière d'organisation pour l'accueil et la sécurité** mais aussi une **formidable opportunité pour la mise en valeur de la France et de la capitale**. Ce seront des JOP spectaculaires et durables. **La cérémonie d'ouverture** sur la Seine sera complètement inédite dans l'histoire des Jeux. Si c'est une contrainte en matière de sécurité, nous pouvons être fiers de nous donner les moyens de la réaliser pour que cet événement soit grandiose.

Les manifestations sportives doivent être une **fête populaire** pour profiter de l'événement et donner envie aux jeunes de pratiquer un sport. Les grandes compétitions sont toujours l'occasion de **susciter des vocations**. Ce sont aussi les valeurs du sport qui devront rayonner dans la fraternité.

Faisant suite à la loi du 26 mars 2018 sur l'organisation des JOP, cette nouvelle loi prévoit de donner les moyens législatifs à leur réussite, en renforçant les dispositions pour assurer l'organisation irréprochable de ces événements autour de 4 axes essentiels : l'adaptation de notre politique en matière de **santé**, la **lutte contre le dopage**, des garanties de **sécurité** et des mesures permettant d'adapter nos règles durant cette période avec notamment la **possibilité pour les commerces d'ouvrir le dimanche** dans les communes hôtes des événements.

Un des sujets qui m'a préoccupé était celui du **continuum de sécurité** entre les forces de sécurité intérieure qui ont été renforcées notamment grâce à la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur, et les forces de sécurité privée sous la responsabilité du Comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques. Elles joueront un rôle crucial pour la bonne organisation des manifestations sportives et des événements liés aux Jeux. Des plateformes de recrutements et des formations spéciales « grands événements » ont été mises en œuvre afin d'assurer un nombre d'agents suffisant pour garantir la sérénité de ces Jeux.



MOT D'INTRODUCTION DE CLÉMENT BEAUNE

Ministre chargé des transports

Le Gouvernement et la mairie de Paris travaillent étroitement pour permettre une **organisation réussie de ces Jeux Olympiques et Paralympiques** et en faire un moment qui profitera au plus grand nombre, pour nos commerces, nos hôtels, pour notre activité économique, pour **l'image que la France va laisser**. Beaucoup de projets sont à venir notamment dans le domaine des transports, la transformation de nos mobilités va permettre le mieux possible d'assurer le bon déroulement de cet évènement.

A tous les niveaux, Paris 2024 cherche, teste et développe des solutions innovantes pour livrer des **Jeux responsables**, en lien avec tous les acteurs : énergie 100% renouvelable pendant les Jeux, économie circulaire, alimentation durable, numérique responsable, mobilité propre pour la flotte olympique, **transports en commun et moyens de mobilité douce** pour les spectateurs, préservation de la biodiversité, gestion de l'eau... Lorsque les solutions existent, ces Jeux seront **un tremplin** pour les faire changer d'échelle.

Un point auquel je suis attaché est de faire que ces Jeux soient ceux de **l'accessibilité**, pour les personnes en fauteuil roulant, en situation de handicap. Nous avons un certain retard dans nos transports particulièrement, pour des raisons qui peuvent s'expliquer par le fait que nous avons à Paris un réseau historique et le transformer est très long dans la durée.

Evidemment, toutes les nouvelles gares du Grand Paris seront **accessibles**, le projet du réseau de bus entièrement accessible sera finalisé. La ville de Paris va bénéficier de **1000 taxis et VTC qui seront accessibles aux personnes à mobilité réduite**, ce qui mettra Paris aux meilleurs standards internationaux. Cette mesure va rester et changer la vie à beaucoup de nos concitoyens.

C'est un défi à relever, ce sera inévitablement un moment où il y'aura à la fois de la fête, de la joie, l'honneur d'accueillir le monde, et surtout, un **bel héritage** sera légué pour notre ville et notre patrie, pour les mois et les années qui viennent.



LES ÉTAPES DE LA LOI

Présenté en Conseil des ministres le 22 décembre 2022, le projet de loi a d'abord fait l'objet d'un examen par le Sénat du 24 au 31 janvier 2023.

Mercredi 1er mars, nous avons auditionné à l'Assemblée nationale la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, Amélie Oudéa-Castéra, sur le projet de loi.

Du 1er février au 20 mars 2023 nous avons examiné le projet de loi en Commission des lois.

Puis, du 20 au 23 mars 2023, nous avons examiné le projet de loi en séance dans l'hémicycle.

Le 28 mars le projet de loi a définitivement été adopté, La France insoumise et les écologistes ont voté contre, et les socialistes se sont abstenus

Lors de l'examen à l'Assemblée nationale nous avons supprimé certains articles qui avaient été introduits par le Sénat et risquaient d'alourdir des procédures administratives et judiciaires. Nous avons **avancé la date de fin de l'expérimentation concernant le traitement algorithmique des images de vidéo protection** du 30 janvier 2025 au 31 décembre 2024. Nous avons aussi ajouté que les **images des scanners corporels devaient rendre compte d'une image générique du corps.**

J'ai présenté plusieurs amendements permettant :

- D'inscrire dans la loi la mise en place d'un plan d'accompagnement des salariés de la SOLIDEO lors de sa fusion avec Grand Paris Aménagement ;
- D'imposer une enquête administrative pour l'ensemble des recrutements des agents de la sécurité privée ;
- De donner de la transparence sur les recrutements d'agents de sécurité privée afin d'évaluer les adaptations à apporter en cas de carences ;
- De favoriser l'accès des étudiants étrangers au travail de sécurité privée durant les JOP ;
- De donner une finalité sociale à l'ensemble des ouvrages réalisés dans la cadre des JOP.



7

C'est le nombre de groupes que l'atelier citoyen a permis de mettre en place. Constitués de 5 à 10 personnes, ces groupes ont pu échanger sur les mesures de la loi et les préoccupations de chacun concernant l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Les participants ont répondu à **4 questions**, chaque groupe a nommé un rapporteur en début d'atelier qui a fait part en plénière des réponses du groupe, qui seront rassemblées dans les paragraphes ci-dessous. Au regard du nombre de participants à l'atelier toutes les propositions n'ont pas été retranscrites mais elles ont bien été enregistrées.

1

Quelles préoccupations ou inquiétudes avez-vous concernant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ?



Sentiment général : La peur d'un acte terroriste et des garanties pour la sécurité



En matière de **sécurité**, les moyens des pouvoirs publics sont renforcés :

- Un cadre juridique expérimental est créé pour permettre le traitement algorithmique des images de vidéoprotection en vue d'assurer la sécurité des manifestations sportives, récréatives ou culturelles.
- **30 000 policiers et gendarmes** seront mobilisés chaque jour en moyenne dont **35 000 pour la seule cérémonie d'ouverture** sur les berges de la Seine.
- La loi du 24 janvier 2023 d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur prévoit des moyens exceptionnels pour organiser la sécurité des Jeux, qui seront notamment consacrés à un plan de **cybersécurité** et à la **lutte anti-drones**.



Egalement, il y'aura la possibilité, pour les agences d'intérim, de solliciter **une enquête administrative** avant toute affectation sur un poste sensible pendant la période des JOP.

Les agences d'intérim auront la possibilité de **solliciter une enquête** auprès du Service national des enquêtes administratives de sécurité (SNEAS), **avant l'affectation** d'une personne sur une mission temporaire.



Le **préfet de police de Paris** voit ses compétences étendues. Il sera le **responsable unique** de l'ordre public en Ile-de-France pendant la période des jeux.



Sentiment général : Inquiétude concernant l'affluence des visiteurs dans les rues et dans les transports, ainsi que la capacité à anticiper les flux



Beaucoup de projets arriveront à terme afin de fluidifier les trajets des Franciliens et permettre d'augmenter de manière durable la qualité de vie. La prolongation de la **ligne 14 du métro** verra le jour en 2024 pour les JOP, elle s'apprête à changer de dimension pour devenir la **principale liaison nord-sud** du métro parisien et l'épine dorsale du Grand Paris Express.

Longue de 27 km au total, la ligne 14 pourra transporter près **d'un million de voyageurs par jour, le double d'actuellement.**



Seul le **prolongement de la ligne 14** au nord et au sud et du **RER E** à Nanterre seront terminés et leur mise en service est prévue au printemps 2024.



D'ici 2024, **la gare du Nord** va connaître une importante modernisation, qui s'accompagnera d'un réaménagement de ses abords par la Ville de Paris.

SNCF Gares & Connexions, en concertation avec la Ville de Paris et les autres partenaires concernés, a mené un long travail pour proposer un projet qui réponde aux enjeux **de gestion des flux**, aux attentes des voyageurs même si une invitation au télétravail est recommandée aux Parisiens durant cette période.

Il a aussi été demandé à la Maire de Paris de reporter son projet de zone de trafic limité dans le centre de Paris afin d'éviter de piétonniser un espace de circulation pendant deux mois, ce qui serait, au sens de beaucoup de citoyens, une décision peu raisonnable au vu de l'affluence attendue.



Sentiment général : crainte concernant les risques de débordements lors de festivités



Pour prévenir et sanctionner davantage les violences lors de manifestations sportives, les **peines individuelles applicables sont durcies**. Les interdictions judiciaires de stade sont rendues **plus systématiques**.

Les infractions liées à l'intrusion dans une enceinte sportive ou sur un terrain de sport sont renforcées.



Gérald. Darmanin a souligné qu'il y aurait un « effort sans précédent » en faveur du fonds interministériel de prévention de la délinquance (44 millions d'euros en 2024 soit l'équivalent d'un plan d'équipement de **15 000 caméras de vidéo protection**).

Ces plans « zéro délinquance » seront mis en oeuvre pendant la coupe du Monde de Rugby, à l'automne 2023, et les Jeux olympiques et paralympiques, durant l'été 2024.



Afin d'éviter des débordements dans nos quartiers très denses, j'ai proposé un amendement pour limiter la consommation d'alcool à emporter le soir. Il ne pouvait pas être examiné dans le cadre du texte mais cette attention sera transmise au préfet de police afin d'assurer l'apaisement durant cette période.



Les mesures annoncées dans ce projet de loi vous paraissent-elles toutes justifiées ? Dans le cas contraire, lesquelles et pourquoi ?



Sentiment général : Interrogation à propos de l'annonce de la création des taxis volants



Vitrine de l'excellence de la technologie française, les JOP 2024 vont permettre de faire voir le jour à des projets destinés à perdurer dans le temps, comme le Volocity : le "taxi volant" pendant la compétition sportive, même si son accessibilité sera restreinte.

Sa particularité est de s'appuyer sur une motorisation **100 % électrique** qui limite non seulement la pollution de l'air mais aussi les nuisances sonores. Il devrait y en avoir une dizaine qui effectueront deux ou trois vols par heure, avec une capacité de transport de 4 personnes. 2 lignes aériennes sont prévues, l'une entre Paris et Versailles, l'autre reliera les aéroports Charles de Gaulle et Le Bourget à une barge sur la Seine, au niveau du quai d'Austerlitz.



Egalement, une autre innovation verra le jour à l'occasion des Jeux : un **système de transport autonome** sur rail développé par UrbanLoop. Un mix entre un Hyperloop, un tramway et un métro, qui se veut **rentable et durable**. Il déploiera son premier circuit en démonstration et expérimentation durant les Jeux.



Sentiment général : Interrogation sur l'accès aux services de soins durant les Jeux



L'article 1er du projet de loi autorise l'installation **d'un centre de santé** dans le village olympique et paralympique, spécifique à la prise en charge des membres des délégations et des personnes accréditées par le Comité international olympique (CIO) et le Comité international paralympique (CIP).

Créé et géré par l'AP-HP, il sera chargé d'assurer des soins de **premier et de second secours**. Il pourra recevoir près de **700 patients** par jour. Son fonctionnement sera complémentaire à l'offre de soins francilienne.

Le centre de santé ne s'adressera pas au grand public, qui relèvera des dispositifs de prise en charge de droit commun. Toutefois, en cas d'urgence sur le site, les soignants sur site pourront apporter les premiers soins et ainsi **renforcer la réponse aux besoins du public**.

L'article autorise également l'installation d'équipements matériels lourds au sein du centre de santé.

Vous avez également évoqué le fonctionnement de la Justice pendant cette période. C'est un point d'attention que j'ai remonté afin que les tribunaux soient pleinement mobilisés.



Sentiment général : Interrogation sur les prix des billets



Les récentes polémiques sur les tirages au sort et sur le prix des billets ont généré une inquiétude alors que les organisateurs des JOP de Paris 2024 défendent une "billetterie accessible", la mise en vente des premières places a suscité de nombreuses critiques.

Néanmoinsne billetterie populaire" sera mise en place pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, a annoncé Emmanuel Macron. **400 000 billets** achetés par l'Etat seront distribués **aux jeunes et scolaires**, surtout les moins de 16 ans, aux bénévoles qui contribuent aux Jeux et au sport en France, aux personnes en situation de handicap, à leurs aidants, et aux fonctionnaires de l'État et des collectivités qui aident à ces Jeux, particulièrement les catégories B et C.



Questionnement : L'accès à la cérémonie sur la Seine est-il restreint ?



Sur les quais hauts, 500 000 spectateurs pourront profiter d'un accès gratuit avec un billet nominatif.

Sur les quais bas, les 100 000 spectateurs seront munis de billets payants entre 90 et 2 700 euros.

Pour acheter un billet pour cette cérémonie d'ouverture des JO, il faudra compter sur la chance : un système de tirage au sort a été mis en place pour la billetterie de ces Jeux. Ce système est utilisé pour assister aux épreuves sportives, et pour la cérémonie d'ouverture.



Sentiment général : Comment justifier le coût des Jeux avec l'endettement de l'Etat



Le coût des Jeux a été porté à 7 milliards d'euros lors de l'établissement des premiers budgets du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (Cojop) et de la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo). La moitié du financement se fait par des recettes privées (partenaires, billetterie, licences).

La part du financement public s'établit à près de 2,4 milliards d'euros. **Budgétairement sobres et responsables**, ces Jeux Olympiques et Paralympiques auront un impact économique évalué à **10,7 milliards d'euros d'euros sur la période 2017-2034**, dont 250 000 emplois pérennes, d'après une étude du centre de droit et d'économie du sport. Les effets sur le tourisme sont estimés à 3,5 milliards d'euros sans compter les retombées bénéfiques de long terme sur **l'attractivité touristique** de notre pays, grâce aux nouvelles infrastructures de transport prévues et à la visibilité médiatique d'un tel événement. Ils témoigneront également du **dynamisme** et de la **capacité à innover des entreprises françaises**.



Sentiment général : Comment justifier le délai du cadre juridique expérimental de la protection augmentée ?



Ces traitements seront strictement encadrés afin de respecter la protection des données personnelles et ne serviront qu'à détecter des situations prédéterminées dans des lieux accueillant des événements et dans les transports en commun, afin que des personnes procèdent ensuite à une analyse humaine.



Ces dispositifs essentiels ne s'apparentent en rien à la **reconnaissance faciale** et au traitement de **données biométriques**, explicitement **exclus**. Ils ne permettent aucune décision automatique ni individuelle. Le délai de traitement initialement prévu jusqu'au mois de juin 2025 pour des raisons d'évaluation a été réduit jusqu'en décembre 2024 en Commission à l'Assemblée nationale.



Sentiment général : Les voies réservées sont-elles réellement justifiées ?



En effet, des voies réservées ont été prévues dans la précédente loi pour les services de secours et de sécurité, les délégations et les athlètes, en Ile-de-France, dans les départements accueillant un site de compétition ainsi que ceux limitrophes.

Cela permet de les canaliser sur des itinéraires précis, notamment sur le boulevard périphérique, afin que le reste des transports **soient fluides**. Aussi, l'hypothèse de 100% des spectateurs qui se déplacent en transports en commun est privilégiée. Dans le détail, à Paris et en petite couronne, les déplacements se feront principalement en réseau ferré.



D'autres sujets auraient-ils mérité d'être abordés dans ce projet de loi ? Si oui, lesquels et pourquoi ?



Questionnement : Comment vont-être retransmis les JOP ?



Le détenteur des droits de retransmission mondiaux des Jeux Olympiques est le Comité International Olympique, incluant la retransmission à la télévision, la radio, les téléphones mobiles et les plateformes Internet, il est responsable pour l'attribution des droits de retransmission aux radio-télédiffuseurs dans le monde.



Sentiment général : Comment va se passer l'organisation des autres festivals culturels et événements sportifs ?



La plupart des festivals sont à ce jour **maintenus**, certains sont décalés ou avancés, et d'autres événements sportifs comme par exemple le Tour de France, seront modifiés (arrivée à Nice et non à Paris). Beaucoup d'évènements de grande ampleur sont donc maintenus, comme le Feu d'artifice du 14 juillet à Paris comptant 1 million de personnes ou la fête du débarquement en Normandie mais également en Provence.



La Ministre de la Culture et la Ministre des Sports ont travaillé sur des **Olympiades Culturelles**, renouant avec le lien historique entretenu par les Jeux Olympiques et la culture artistique pour qu'en Ile-de-France notamment dans les quartiers populaires, et partout dans le pays, se tiennent des événements culturels, de cinéma, de dessin, de littérature ou d'architecture.



Qu'espérez-vous de l'organisation des Jeux Olympiques à Paris ? Et qu'attendez-vous de l'après-Jeux Olympiques (pour Paris et la France) ?



Sentiment général : Les Jeux vont-ils s'inscrire dans une politique de développement durable ? Et quel sera l'héritage des Jeux ?



Notre ambition est de **réduire de moitié** les émissions liées à l'organisation des Jeux et de compenser plus d'émissions que nous n'en émettons.

Nous voulons participer à **l'accélération de la transition écologique** dans le sport, les territoires et les grands événements.



Les infrastructures liées au Jeux s'appuient sur **95% de sites déjà existants ou temporaires**. Construire moins, c'est réduire considérablement l'impact carbone et permettre de célébrer toute la richesse architecturale française, en utilisant les plus beaux monuments parisiens comme théâtre des sports.



430 km de pistes cyclables en Île-de-France financées par le Ministère des Transports vont également voir le jour en 2024 à l'occasion des JOP, elles seront un héritage permanent pour la région et ses habitants.



Un amendement a été introduit par le Sénat pour que **la Cour des comptes remette un rapport** au Parlement avant le 1er juin 2025 sur l'organisation, le coût et l'héritage des JOP. Ce rapport devra comporter un bilan financier, un diagnostic territorial rendant compte de l'avancement des réalisations en termes d'aménagement et d'infrastructure ainsi qu'un bilan écologique rendant compte du respect des engagements climatiques.



Le **Comité de transformation écologique des Jeux** accompagne Paris 2024 dans sa stratégie climatique et environnementale sur l'ensemble du périmètre du projet (impact carbone, biodiversité, économie circulaire, énergie, restauration, numérique, constructions temporaires, innovation et accompagnement au changement) avec un rôle de conseil et de suivi de la mise en œuvre des engagements.

La question la plus posée pendant cet atelier à été celle de : l'Héritage des Jeux et l'image de la capitale



Les principales préoccupations concernaient l'impact des Jeux sur le quotidien des habitants.

MON ENGAGEMENT

Je comprends vos inquiétudes sur le quotidien des riverains et leur accès aux services publics durant cette période des Jeux. Comme je m'y suis engagée, je porterai ces éléments à l'attention de la ministre Amélie Oudéa-Castéra afin que les propositions comme celle de la mise en valeur du patrimoine culinaire ou l'attention demandée aux préfets sur l'organisation des circulations à proximité des riverains pour qu'ils ne soient pas empêchés dans leur quotidien, soient prises en considération.



QUELQUES PHOTOS DE CETTE SOIRÉE



MERCI POUR LA
RICHESSE DE VOS
ÉCHANGES ET LA
CONVIVIALITÉ DE NOS
DÉBATS.

À BIENTÔT POUR UN
NOUVEL ATELIER !



@CL_CHASSANIOL



@CLCHASSANIOL



@CLARACHASSANIOL